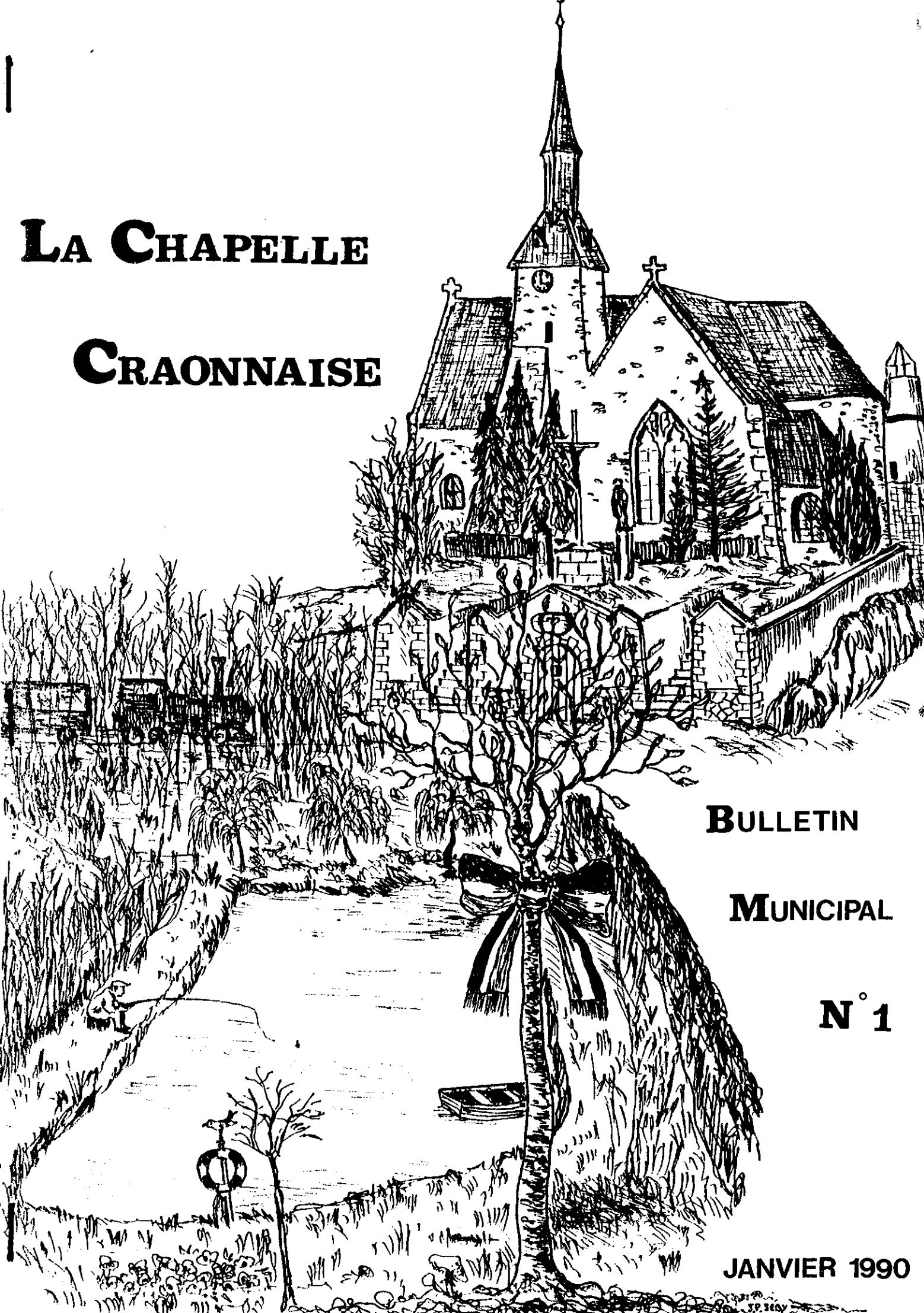


LA CHAPELLE CRAONNAISE



BULLETIN

MUNICIPAL

N° 1

JANVIER 1990

le mot du Maire

Permettez-moi en ce début d'année 1990, de vous souhaiter des voeux à vous tous, de la part également du Conseil Municipal, voeux de santé, de bonheur, de réussite dans tout ce que nous entreprendrons ensemble.

Dans le souci de vous informer, nous avons décidé de vous adresser au début de chaque année un bulletin municipal. Dans ce premier numéro, vous trouverez la liste des différentes commissions communales, n'hésitez jamais à les contacter; et quelques informations diverses.

Nous essaierons d'équilibrer les dépenses d'investissement dans l'intérêt de tous, rendre la vie agréable en fleurissant notre village pour qu'il soit plus accueillant.

Un petit mot pour remercier les conseillers qui ont désiré nous quitter au sein du Conseil Municipal.

Remercions aussi toutes les personnes qui ont participé à la vie de nos associations au service de tous.

Félicitations aux nouveaux conseillers,

Félicitations aux nouveaux bureaux des associations.

La vie continue, il faut assurer nos responsabilités. L'équipe mise en place au mois de mars dernier veut travailler dans un esprit d'amitié, elle le fera parce que c'est notre souhait, et parce que c'est aussi la façon la plus efficace de travailler.

Avec mes meilleurs voeux



Michel HOUFFIN.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Surface : 1 031 hectares

Nombre d'habitants : 280 au dernier recensement

Nombre d'exploitations : 24

Nombre de kilomètres de voirie communale : 14 kms

COÛT PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1989

Couches de roulement C.R. Paledière - C.R. Vivier : 18 771 F T.T.C.

Subvention Dotation Globale d'Equipelement : 3 280 F

Point à temps V.C. et C.R. : 35 254 F T.T.C.

Fossés C.R. Bourdonnais - C.R. Flingue - C.R. Papinières et divers : 12 792 F T.T.C.

Electrification terrain de football : 8 121 F T.T.C.

PROJETS ENVISAGES

Travaux aménagement Salle Communale : vestiaires-sanitaires, cuisine

Ouverture d'une seconde pièce à la Mairie

Complément électrification du lotissement de La Touche

Réfection des peintures et tapisseries au logement de l'ancienne poste

Travaux couches de roulement C.R. l'Aunay - C.R. Queudrairie - C.R. Motte Sorsin et C.R. Bourdonnais

Embellissement de notre village : plusieurs réalisations verront le jour (entrée et sortie du bourg, parking du plan d'eau)

Le Conseil Municipal dans un souci de limiter l'augmentation des impôts locaux a décidé de ne pas varier les taux.

SERVICES ET TARIFS

Photopies : 1,00 F - + de 50 : 0,50 F - 0,10 F pour tous les scolaires

Cartes de pêche : 6,00 F la carte pour une gaule

100,00 F la carte à l'année pour deux gaules par personne

50,00 F la carte pour les enfants jusqu'à 14 ans

Les cartes à l'année sont réservés aux habitants de la commune.

sachez **qui fait quoi :** **Commissions et Délégations** **Municipales**

AU SERVICE DU BIEN COMMUNAL, MESDAMES ET
MESSIEURS LES MEMBRES DES COMMISSIONS
ET DELEGATIONS ACCUEILLERONT AVEC INTERET
LES SUGGESTIONS OU REMARQUES QUE VOUS
POURRIEZ LEUR FAIRE POUR CONTRIBUER
POSITIVEMENT A LEUR MISSION.

DELEGUES AUX SYNDICATS

Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Cossé Le Vivien

Titulaires : Mr HOUTIN et Mme SEBY
Suppléants : Mrs COURNEZ et BANNIER

Syndicat de bassin de l'Oudon

Titulaire : Mr HOUTIN
Suppléants : Mr CHAUVIN et Mr PAILLARD

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la région de Château-Gontier

Titulaires : Mrs HOUTIN et COURNEZ
Suppléant : Mr LEMESLE

Syndicat intercommunal d'électrification de Cossé Le Vivien

Titulaires : Mr HOUTIN et ~~Mme SEBY~~ *M. Lecot*
Suppléants : Mme BOULEAU et Mr ~~MAUGERE~~ *Dupont*.

Syndicat d'initiative de la région de Cossé Le Vivien

Membre de droit : Mr HOUTIN
Délégués : Mme SEBY, Mr LECOT et Mme BOULEAU

COMMISSIONS COMMUNALES : Le Maire est Président de droit de toutes les commissions

Commission bâtiments

membres : Mrs COURNEZ, MAUGERE, PAILLARD

Commission voirie

membres : Mrs BANNIER, LECOT, CHAUVIN

Commission bourg

membres : Mrs MAUGERE, Mme BOULEAU, COURNEZ

Commission agricole

membres : Mrs BANNIER, LEMESLE, PAILLARD, LECOT, COURNEZ, CHAUVIN

Commission calamités agricoles

Délégué par la Chambre d'Agriculture : Mr CHAUVIN

Représentants des organisations professionnelles syndicales agricoles : Mrs BANNIER ^(Jernault)
et AUCHERIE

Commission des impôts directs

Commissaires titulaires : Mrs BANNIER, CHAUDET, PAILLARD, FOUQUENET, ARTU
Commissaire titulaire hors commune : Mr JOSEPH (Cossé Le Vivien)

Commission révision liste électorale

Délégué de l'administration désigné par le Préfet : Mr LEMETRE

Délégué par le Tribunal de Grande Instance : Mme LESAULNIER

membres : Mrs CHAUDET, Mme SEBY, COURNEZ

Centre Communal d'Action Sociale

membres du Conseil : Mrs COURNEZ, CHAUDET, BANNIER et LEMESLE

membres hors Conseil : Mrs LESAULNIER, AUCHERIE, Mme REBILLARD, CADOT - Guillomet

COMITE COMMUNAL M.S.A.

Présidente : Mme REBILLARD

Vice-présidents : Mrs BANNIER, LECOT

Secrétaire : Mr CHAUDET

membres : Mrs ARTU, BELLAY, GAROT, HOUFIN, MIGNOT

SERVICE COMMUNAL

- Marie-Ange PASSELANDE et Christian SAUDRAIS ont remplacé Mr et Mme COUEFFE faisant valoir leur droit à la retraite
- Nous vous rappelons que le recensement de la population aura lieu du 5 mars au 5 avril 1990 et sera assuré par Madame SAUDRAIS.

+ + + + +

Le 13 octobre 1989 la commune a perdu en la personne du Père Louis SOCHON son représentant du culte qui a passé 25 années parmi nous.

la parole est à nos associations

Le Comité des Fêtes

Tout d'abord, l'association est heureuse de vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 1990. De plus elle remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées lors des différentes manifestations durant cette année; que ce soit pour aider, conseiller ou participer. Grâce à ce bénévolat, nous sommes dans la capacité d'organiser des fêtes sereines.

Lors de l'assemblée annuelle, celle-ci s'est déroulée sans contrainte, malgré l'apparition d'une perturbation lors du concours de pêche, le taux de participation fût exemplaire. Par contre le dimanche, le soleil était au rendez-vous, reflétant les années précédentes. Cette dernière journée fût mouvementée grâce aux différentes attractions prévues à cet effet : majorettes de Noellet, fanfare d'Evron, défilé de vélos fleuris, retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

Nous tenons particulièrement à donner un "coup de chapeau" aux personnes qui ont tiré le feu d'artifice, puisqu'il a été lancé par des bénévoles de notre commune. Pour une "première", c'était vraiment du travail de professionnel.

Enfin, nous terminerons par le concours de belote qui s'est déroulé les 17, 18 et 19 novembre dernier avec en prime un couple de faisans. Celui-ci a obtenu son succès habituel malgré une concurrence importante dans les alentours. Voilà donc 1989 écoulé et nous repartons sur une nouvelle année ou quelques changements interviendront.

Mais chaque chose en son temps, gardons les surprises pour les moments venus!

Le Comité des Fêtes.

Le Bureau de l'Ecole

Le Bureau de l'Ecole vous donne, à travers cet article, un petit compte-rendu des activités organisées au cours de l'année pour et par les enfants scolarisés à La Chapelle-Craonnaise.

Vous savez tous qu'il y a trois ans, notre école aurait pu fermer ses portes mais grâce à la solidarité de quelques parents, une classe subsiste qui accueille les

enfants de petite section (2ans) au cours élémentaire 2ème année (8ans) et qui continue, chaque année, d'organiser avec le concours des différentes associations des petites fêtes dont le bénéfice sert à l'achat de matériel, au renouvellement des jeux pour que nos enfants aient les mêmes chances de réussite que ceux scolarisés dans les grands centres, pour qu'ils puissent eux aussi voyager, s'épanouir...

Parmi les activités organisées, il y a le voyage scolaire au mois de juin, cette année les enfants sont allés à SAINT GEORGES SUR LOIRE (parc d'attractions) avec quelques communes environnantes, journée qui a plu à tout le monde : promenades en petit train, à poney et jeux variés...

Le samedi 9 décembre s'est déroulé l'Arbre de Noël. Au cours de cette soirée, les enfants ont présenté chants, poèmes, danses et sketches, tout ceci organisé avec soin par Madame JOSSELIN, l'institutrice avec l'aide de Madame BOULEAU, la directrice et Madame PASSELANDE. Nous avons eu le plaisir d'entendre les airs de musique joués par Mesdemoiselles Stéphanie PAILLARD, Florence CHAUVIN et Sophie HOUSSIN. Yvon BAFFOU, animateur de la soirée, a été apprécié de tous avec ses blagues et ses sketches. Nous avons eu également l'aimable concours du Foyer des Jeunes qui a présenté une pièce de théâtre et un sketch.

Le week-end suivant, l'école organisait son concours de belote à la dinde, comme chaque année à l'approche de Noël. Ce concours rapporte des bénéfices appréciables permettant des achats pour la classe.

Meilleurs vœux à tous.

Le Bureau de l'Ecole.

L'Association Sportive du Football

Monsieur le Président, les membres ainsi que tous les joueurs remercient la municipalité pour l'installation de l'éclairage du terrain. Celle-ci nous permet d'organiser des entraînements tous les mercredis, pour les plus jeunes de 18H00 à 19H00 et pour les seniors de 19H00 à 21H00.

A la fin de ces soirées, nous formons ensemble l'effectif des deux équipes seniors du dimanche suivant, sachant que nous panachons avec trente et un joueurs juniors/seniors, tout l'effectif étant représenté sur les photographies à la page suivante. La première moitié du championnat seniors permet de dire que nous jouons les premiers rôles vu notre classement :

- 1er SAINT DENIS D'ANJOU

- 3e CHEMAZE

LA CHAPELLE CRAONNAISE

- 2e GENNES SUR GLAIZE

C'est dire la confiance et l'espoir qui anime l'esprit de l'équipe, cela est aussi dû à une équipe B compréhensive qui nous aide à avoir toujours un effectif correct pour la A.



Le Foyer des Jeunes

Les jeunes se sont tout d'abord rassemblés pour poursuivre une coutume Craonnaise : "Les Mouillotins".

Suite à cette manifestation, nous avons organisé un bal le 6 mai 1989 qui réunissait l'ensemble de la commune. Nous tenons particulièrement à remercier les différentes associations qui nous ont aidé à financer cette première manifestation. Le succès de cette fête a suscité la création du Foyer des Jeunes le 31 juin 1989. La motivation des jeunes a permis la réalisation d'un "faux mariage" le 5 août réunissant une soixantaine de jeunes. Cette fête s'est poursuivie par un bal familial.

Nous avons été ensuite sollicités par l'école pour collaborer à l'animation de l'Arbre de Noël. Nous nous sommes regroupés pour préparer une pièce de théâtre et une surprise "les Claudettes".

Le Foyer des Jeunes.

Le Club de la Bonne Entente

Le Club de la Bonne Entente regroupait cinquante et un adhérents en 1989. Certains se retrouvent le jeudi pour la belote, la pétanque ou le palet.

Nous organisons plusieurs voyages. L'année dernière, en juin, nous avons visité l'île de Noirmoutier dans une très bonne ambiance. En août, nous sommes allés à SILLE-LE-GUILLAUME avec un tour en petit train et en pédalos.

Nous avons organisé une petite fête pour quelques quadragénaires.

Le premier jeudi de chaque mois, depuis deux ans, nous avons une petite sauterie avec notre ami Henri à l'accordéon, une trentaine de couples s'y retrouvent.

Nous avons eu notre repas de Club en septembre qui est gratuit et qui regroupe tous les adhérents. Fin décembre la bûche de Noël et début janvier la galette des rois.

La salle des fêtes étant en rénovation, les crêpes auront lieu le jeudi 29 mars. En raison des travaux, le bal est supprimé en février et mars, il reprendra en avril premier jeudi et dernier vendredi ainsi qu'en mai pour compenser les deux mois d'arrêt.

A cette occasion, si de nouvelles personnes voudraient venir nous rejoindre, ils trouveront le meilleur accueil et seront les bienvenus.

A bientôt.

Le Club.

SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal dans une prochaine séance modifiera le tarif des locations et ceci à compter du 1er Avril 1990.

CONDITIONS PARTICULIERES :

- La salle sera mise gratuitement à disposition du locataire la veille de la location s'il n'y a aucune autre réservation.
- La salle sera réservée aux habitants de LA CHAPELLE CRAONNAISE le week-end de la communion solennelle et ce tous les ans.
- Pour toute location, la salle sera rendue propre au plus tard à 7 heures le matin suivant la location.
- La location et le chauffage seront gratuits pour toutes les manifestations à caractère non lucratif et les réunions d'information organisées par les associations communales ou intercommunales.
- Les deux premières locations de l'année à but lucratif ainsi que le chauffage seront gratuits pour chaque association communale.

ORDURES MENAGERES

Le jour de ramassage des ordures ménagères est le MERCREDI matin.
Il est inutile, voire déconseillé de les déposer 24 heures à l'avance.

Un ramassage de ferrailles sera organisé dans le courant du mois de mars.

LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA TOUCHE

Nombre de parcelles encore disponible : 7

Surfaces : de 547 m² à 1 044 m²

Prix au m² : 27,50 F T.T.C.

ETAT CIVIL

AU CARNET DE LA COMMUNE



nos joies



_ mariages

Gervais COUEFFE et Marylène FOUQUENET
le 18 août 1989

_ naissances

BESNIER Morgan né à CHATEAU-GONTIER le 21 juin 1989
BOULEAU Laurent né à LAVAL le 3 octobre 1989
GESLIN Sandrine née à LAVAL le 6 avril 1989
JOUAULT Romain né à LAVAL le 20 novembre 1989
MEFAIRIE Maëlle née à CHATEAU-GONTIER le 16 février 1989
MILLEVILLE Ivonne née à LAVAL le 14 décembre 1989
VALLEE Antoine né à CHATEAU-GONTIER le 4 septembre 1989

nos peines

BANNIER Henri décédé le 24 octobre 1989
GEORGET Gustave décédé le 27 mai 1989
PERTRON Henri décédé le 19 mai 1989
SOCHON Louis décédé le 13 octobre 1989

